Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203525-20260321-DCM2026032103-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE TREFUMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2026

Date de convocation
Le 17.03.2026

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le 21 mars à 10h00 se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Françoise HEDE, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Présents : H. AGAESSE ; P. COMMEREUC ; J-M DAVY ; N. GALLAIS ; F. HEDE ; E. LE HOANEN ; E. POIGNANT ; M-L. SAUDRAIS ; A. TEILLET ; F. THOMAS.
Absente excusée : A. LAVIEILLE.
Pouvoir : A. LAVIEILLE à H. AGAESSE.
Secrétaire de séance : M-L SAUDRAIS.

DCM-2026-03-21/03 : Elections des adjoints

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après *(établir pour les 3 tours de scrutin, le décompte de la majorité et des voix obtenues comme pour l'élection du maire)* :

1er tour de scrutin
- Nombre de bulletins : 11
- À déduire *(bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)* : 0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

A obtenu : Liste AGAESSE Hervé, 11 (onze) voix

La liste AGAESSE – SAUDRAIS – GALLAIS ayant obtenu la majorité absolue, **ont été proclamés :**
- **M. Hervé AGAESSE premier adjoint au maire**
- **Mme Marie-Laure SAUDRAIS deuxième adjointe au maire**
- **M. Nicolas GALLAIS troisième adjoint au maire**

Pour copie conforme. Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie et de la transmission au représentant de l'Etat le 23 mars 2026
Le Maire, Françoise HEDE — *Le secrétaire de séance*

MAIRIE DE TREFUMEL (Côtes d'Armor)